



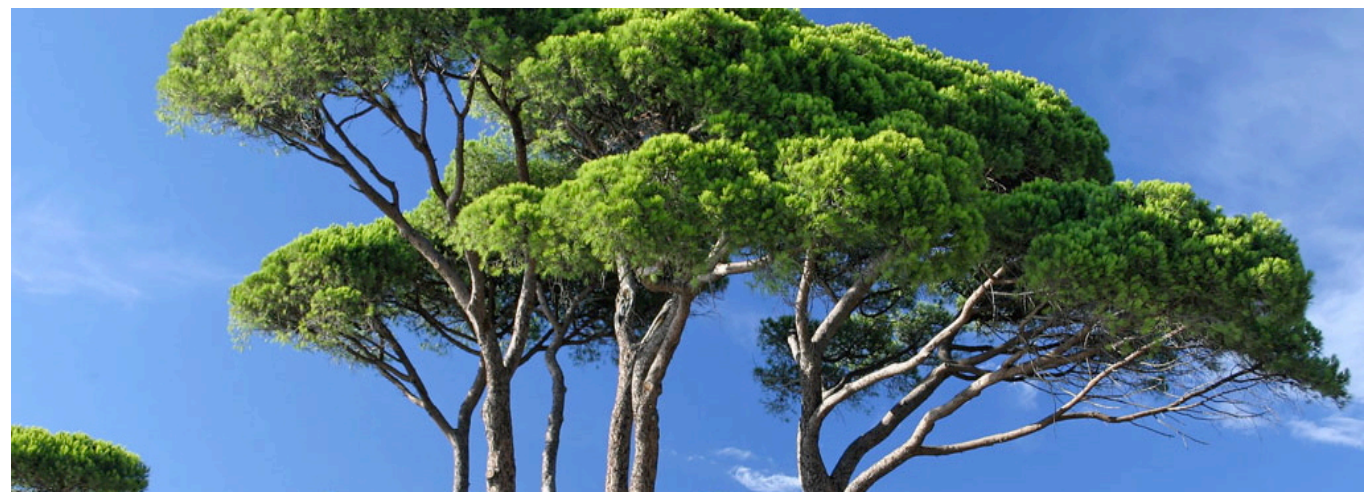
LIVRET D'ACCUEIL

E.S.A.T. THIERRY ALBOUY

Ce livret d'accueil appartient à :

NOM

Prénom





SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ASSOCIATION THIERRY ALBOUY, L'ESAT	4
NOS MISSIONS ET NOS OBJECTIFS	5
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL	6
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	7
ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT et PRISE EN CHARGE	8
VOTRE QUOTIDIEN À L'ÉSAT	9
LES DIFFERENTS PÔLES D'ACTIVITÉ	11
L'EXPRESSION	13
INFOS PRATIQUES	14
ENGAGEMENT SIGNATURE	16

LE MOT DU DIRECTEUR

Au nom de L'Association **Thierry Albouy** et en tant que directeur des différents établissements, je tiens à travers ce livret d'accueil vous souhaiter la bienvenue au sein de l'ESAT.

L'ensemble des équipes de professionnels en charge de vous accueillir mettrons tout en œuvre pour vous accompagner de la manière la plus adaptée tout au long de votre parcours professionnel et un accompagnement personnalisé vous sera proposé dès votre entrée à l'ESAT Thierry Albouy.

Votre moniteur d'atelier référent vous informera régulièrement de vos droits et nous vous demanderons par ailleurs de respecter le règlement de fonctionnement général de l'ESAT et de veiller à respecter pour chaque atelier les horaires, les mesures d'hygiène, de sécurité et de prévention qui sont en vigueur.

Nous souhaitons que vous puissiez vous épanouir professionnellement et socialement au sein de l'ESAT Thierry Albouy. Vous aurez la possibilité d'évoluer dans votre activité professionnelle notamment à travers l'accès à la formation et aux activités de soutien qui pourront vous être proposées.

En fonction de votre propre projet professionnel, de vos souhaits, nos équipes pourront aussi vous accompagner pour vous permettre d'envisager une insertion en milieu ordinaire de travail, notamment à travers des contrats de mise à disposition réalisés dans le cadre de partenariats avec des entreprises du bassin Biterrois.



Sébastien Damerose
Directeur



PRÉSENTATION

L'ASSOCIATION

L'Association Thierry Albouy a été créée le 17 octobre 1972. Elle a pour objectif de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap accueillies dans ses établissements, dans le respect de la personne accueillie.

Au cours des années passées, l'Association a su évoluer, s'adapter aux demandes de plus en plus importantes d'accueil et diversifier les solutions d'accompagnement proposées. D'abord, accueillant des personnes en situation de handicap en I.M.Pro, l'association a proposé des places en ESAT et en Foyer d'hébergement. En septembre 2014, elle a vu s'ouvrir une nouvelle unité de vie : le Foyer Occupationnel.

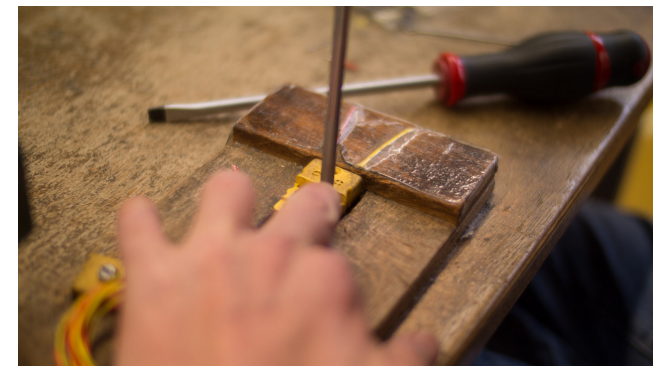
Des projets sont actuellement en réflexion quant à des possibilités d'accueil de personnes handicapées vieillissantes.

L'ESAT

L'ESAT Thierry Albouy est un établissement et service d'aide par le travail. Il fait partie du complexe du Centre Thierry Albouy et est attenant au Foyer d'Hébergement et au Foyer Occupationnel.

L'ESAT accueille à temps plein ou à temps partiel 155 adultes en situation de handicap, hommes ou femmes, âgées de 18 à 60 ans.

L'accompagnement à l'ESAT peut être complété par un accueil au Foyer d'Hébergement attenant, si vous en faites la demande et dans la mesure des places disponibles.



NOS MISSIONS ET NOS OBJECTIFS

L'ESAT a une double mission :

Vous offrir des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social en vue de favoriser votre épanouissement personnel et social.

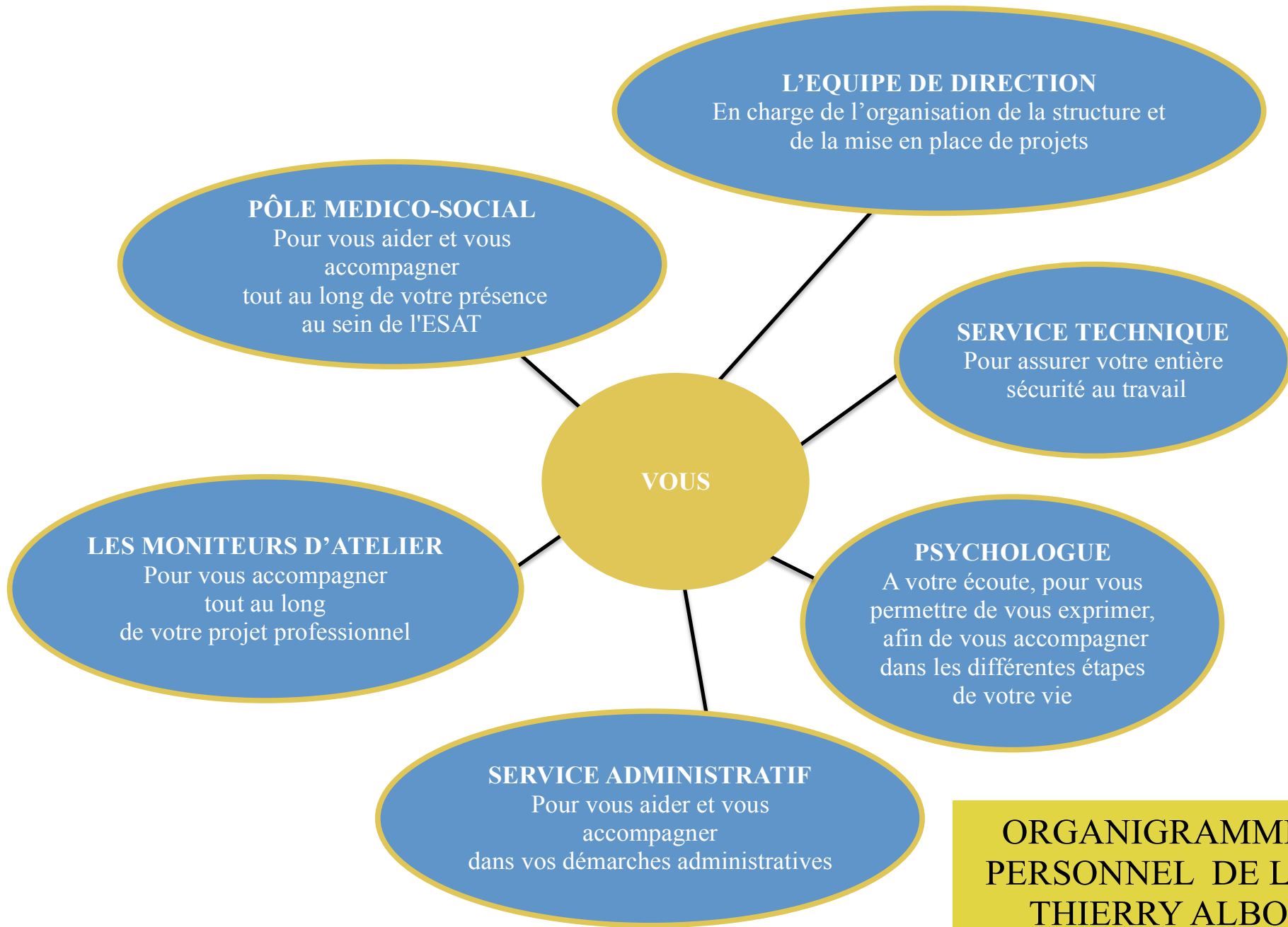
Afin de réaliser ses missions, **l'ESAT** vous propose :

- Des activités professionnelles adaptées à vos capacités et vos attentes. Ainsi vous bénéficiez quotidiennement d'un encadrement favorisant l'apprentissage et la maîtrise des gestes professionnels nécessaires à l'activité de production.
- Des activités de soutien médico-social et éducatif en lien avec vos souhaits et favorisant l'accès à l'autonomie et votre implication dans la vie sociale.
- Des actions de formations professionnelles permettant de favoriser le maintien ou le développement de vos compétences et d'assurer la continuité de votre parcours professionnel au sein du milieu protégé, vers une entreprise adaptée ou vers le milieu ordinaire de travail, lorsque cela est possible.



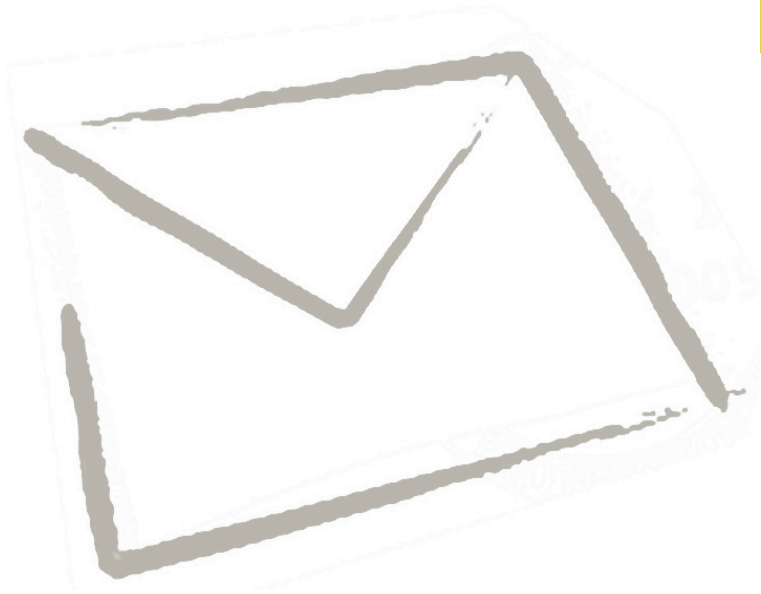
**L'accompagnement proposé se veut global avec l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire :
moniteurs d'atelier, équipe médico-sociale, psychologue**

Les accompagnements réalisés par les professionnels de l'ESAT se font en référence aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM. Les professionnels de l'ESAT Thierry Albouy, connaissent et respectent de manière le cadre réglementaire générale qui régit les missions médicosociales de l'ESAT, comme par exemple : le schéma départemental des personnes Handicapés du conseil général de l'Hérault, le schéma régional d'organisation médico social de l'Agence régionale de santé du Languedoc Roussillon(SROSM), le plan d'insertion professionnel des travailleurs handicapées (PRITH), la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la convention des Nations - Unies relative aux droits des personnes handicapées...



**ORGANIGRAMME DU
PERSONNEL DE L'ESAT
THIERRY ALBOUY**

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES...



■ Vos conditions d'admission

Pour être admis à l'ESAT Thierry Albouy, il est nécessaire d'être reconnu travailleur handicapé et d'avoir une notification d'orientation ESAT délivrée par la *Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)*.

Toute demande d'admission à l'ESAT se fait par courrier.

Une commission de pré-admission, composée de l'équipe de direction et des professionnels de la structure se réunit une fois par mois et étudie les candidatures. Les personnes retenues effectuent un stage d'observation.

■ Votre contrat de soutien et d'aide par le travail

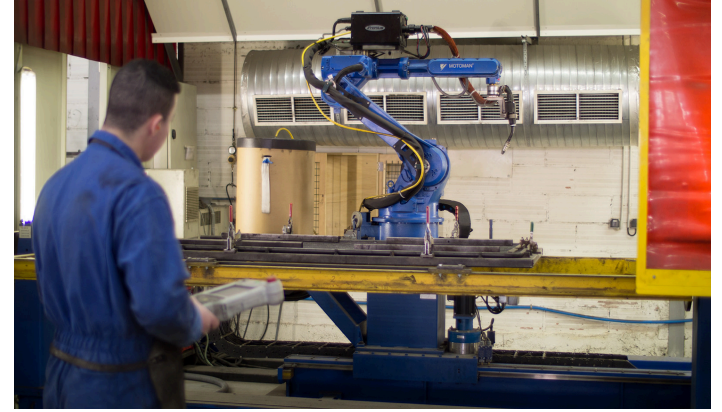
A l'issue de votre stage et si vous avez un avis favorable de la commission d'admission, vous signerez un Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail dans le mois qui suit votre entrée.

Ce contrat ne dépend pas du code du travail. Toutefois, le Décret du 31 décembre 1977 prévoit une soumission partielle des ESAT au code du travail s'agissant des questions relatives à l'hygiène et la sécurité et à la médecine du travail.

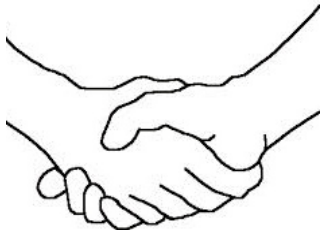
■ Votre projet personnalisé

Tout au long de votre séjour, un moniteur d'atelier référent sera présent pour votre accompagnement dans votre projet professionnel et sera particulièrement attentifs à vos besoins. Le projet personnalisé constitue le support par lequel vous pourrez développer son potentiel à l'intérieur de l'ESAT ou travailler votre intégration en milieu ordinaire.

Vous serez donc amené à participer son élaboration en lien avec votre famille et/ou votre représentant légal et tous les intervenants impliqués dans votre accompagnement. Votre projet personnalisé sera formalisé par un avenant 6 mois après votre admission.



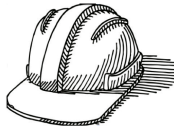
Première journée : ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT et PRISE EN CHARGE



- ➔ Le jour de votre arrivée, vous êtes accueilli(e) par l'équipe médico-sociale et le responsable du pôle d'activité dans lequel vous allez travailler. Vous serez tout d'abord informé du fonctionnement général de l'ESAT et plusieurs documents vous seront remis tels que : le livret d'accueil, le support du projet personnalisé, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et des libertés.



- ➔ Le responsable vous présentera aux moniteurs et travailleurs de chaque atelier du pôle. Votre moniteur d'atelier référent vous fera alors visiter l'atelier où vous travaillerez et vous remettra votre tenue de travail obligatoire.



- ➔ Afin de commencer à vous familiariser avec l'atelier et ses différentes activités, un travailleur de l'atelier se propose de vous guider.

VOTRE QUOTIDIEN à L'ESAT

→ Horaires de travail

Du lundi au vendredi **de 8h45 à 12h15** et de **13h15 à 16h45**.

Durant votre journée, des pauses de 10 min sont aménagées : une le matin et une l'après midi. ***Néanmoins, certains ateliers peuvent avoir des horaires aménagés différemment.***

→ Rémunération

L'ESAT vous verse une rémunération garantie conformément à la réglementation en vigueur. Cette garantie est composée :

- d'une rémunération directe versée par l'ESAT actuellement fixée à 6 % du SMIC
- d'une aide au poste constituant un complément de rémunération versé par l'état.

Le versement de cette rémunération est effectué par virement bancaire de façon mensuelle. ***Des aides peuvent la compléter (A.A.H. , pension d'invalidité, ...)***

→ Conditions au travail

Chaque atelier est équipé d'un vestiaire avec casier individuel, de sanitaires et d'une machine à café.

Chaque atelier définit une tenue de travail qui vous est fournis annuellement par l'établissement.



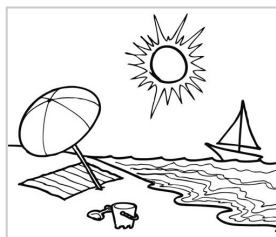
VOTRE QUOTIDIEN à L'ESAT



➔ Repas

Vous pouvez prendre vos repas du midi dans le self de l'établissement. Ils sont confectionnés par une société de restauration extérieure et adaptés en cas de problèmes médicaux, ou de régimes alimentaires particuliers. Une participation financière de 3.52€ par repas vous est facturée. L'ESAT en prend en charge une partie

Vous avez également la possibilité de prendre vos repas en dehors de l'établissement.



➔ Absences

Tous vos rendez-vous extérieurs doivent être pris dans la mesure du possible en dehors de vos heures de travail.

Dans tous les cas prévenir, vous devez prévenir le responsable de pôle ainsi que votre moniteur référent de toutes absences.



➔ Congés

Vous avez droit à 25 jours ouvrables par an soit 5 semaines. Les dates de fermeture de l'établissement vous seront communiquées.

➔ Visite médicale

A la signature de votre contrat de soutien et d'aide par le travail, vous passerez une visite médicale à la médecine du travail. Elle est obligatoire et aura lieu tous les ans.

LES DIFFÉRENTS PÔLES D'ACTIVITÉS

Ces pôles d'activités ont pour finalité de développer les aptitudes professionnelles et sociales de chaque personne y travaillant en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences.

PÔLE ESPACES VERTS / VITRES / MÉNAGE :

Les activités proposées au sein de cet atelier s'effectuent principalement en extérieur, à la fois dans l'enceinte du Centre Thierry Albouy mais également sur des sites divers (espaces verts de la ville, école, ...).

- les Espaces Verts : tonte, débroussaillage, taille, entretien de différents sites.
- l'atelier Nettoyage locaux vitres et cabines téléphoniques

Il accueille 48 travailleurs en situation de handicap encadrés par 6 moniteurs d'atelier. L'utilisation de matériel mécanique spécifique demande un apprentissage dispensé par les moniteurs d'atelier.

PÔLE TECHNIQUE :

Ce pôle propose une pluralité de tâches qui permet la cohabitation de différents potentiels au sein d'un atelier demandant technique et précision. Les travailleurs accueillis sont ainsi formés par les moniteurs sur les machines.

Ce pôle est composé de 4 ateliers complémentaires :

- l'atelier mécano-soudure : fabrication de mobilier urbain, ...
- la menuiserie : fabrication de mobilier urbain et d'articles d'ameublement,...
- le termolaquage : peinture par termolaquage des pièces produites en mécano-soudure
- l'atelier montage expédition : montage, emballage, palettisation et expédition de produits finis

Soit 43 travailleurs en situation de handicap, 5 moniteurs encadrant, 1 ouvrier de production et 1 responsable de pôle.



LES DIFFERENTS PÔLES D'ACTIVITÉS



PÔLE CONDITIONNEMENT

Ce pôle est accessible à un grand nombre de travailleurs car la diversité des tâches permet un aménagement des postes en fonction des aptitudes de chacun et une plus grande polyvalence.

Il est constitué de 4 ateliers:

- Brin d'Azur (couture, découpe de divers tissus, préparation et expédition de commande, ...)
- Dénoyautage de pruneaux : il s'effectue mécaniquement et manuellement.
- Conditionnement et façonnage : mise sous-pli, pose d'étiquettes autocollantes, pliage et collage de dossiers médicaux, packaging de produits, ...
- Atelier self / nettoyage des locaux : service des repas du midi aux travailleurs de l'ESAT. Mais également entretien des locaux de l'Établissement.

Il accueille 72 travailleurs en situation de handicap encadrés par 5 moniteurs d'atelier et 1 responsable de pôle.

L'EXPRESSION

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Les équipes de l'ESAT font tout leur possible pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Vous pouvez vous exprimer en écrivant ou en transmettant à la Direction vos remarques et suggestions (des urnes sont à votre disposition dans les 3 pôles d'activités). En cas de problème, le directeur et le responsable du Pôle d'activité au sein duquel vous travaillez peuvent vous recevoir.

Vous serez invité tout au long de votre accompagnement à participer à la vie de l'ESAT par le biais d'enquêtes de satisfaction, de temps d'expression ainsi que du Conseil de la Vie Sociale.

L'AVIS DE VOTRE ENTOURAGE

De même, votre famille et/ou représentant légal est invité(s) à participer au Conseil de la Vie Sociale (CVS). Une enquête de satisfaction peut également lui être adressée. Le directeur et le responsable de pôle sont à son écoute et à sa disposition.

Les membres du CVS sont élus par l'ensemble des personnes accueillies à l'ESAT.

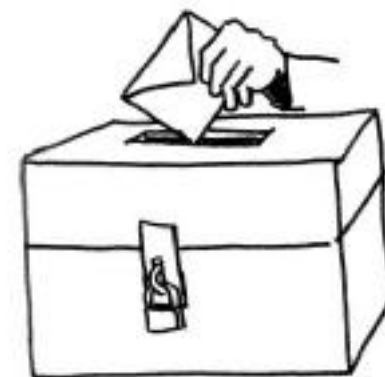
LE RECOURS À UN MÉDIATEUR

En cas de non-respect de vos droits, vous pouvez contacter le directeur de l'Association.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous et votre représentant légal, faire appel à un médiateur choisit sur la liste des personnes qualifiées de votre département. Ils sont prévus pour assister et orienter toute personne en cas de désaccord avec l'ESAT.

Monsieur,

Je sollicite...



INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du moniteur d'atelier.....

Médecin traitant

tel

Médecin spécialiste

tel

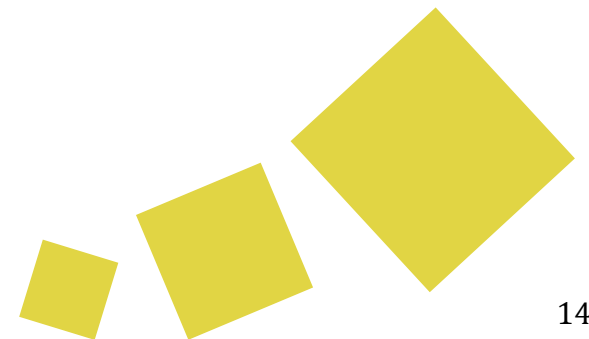
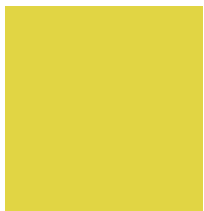
Personne à prévenir en cas d'urgences

tel

N° d'appel d'urgence : 112

Mon numéro

Mon n° de téléphone

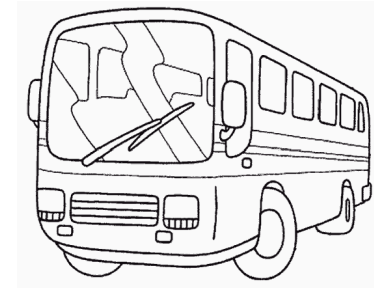




Plan d'accès E.S.A.T.

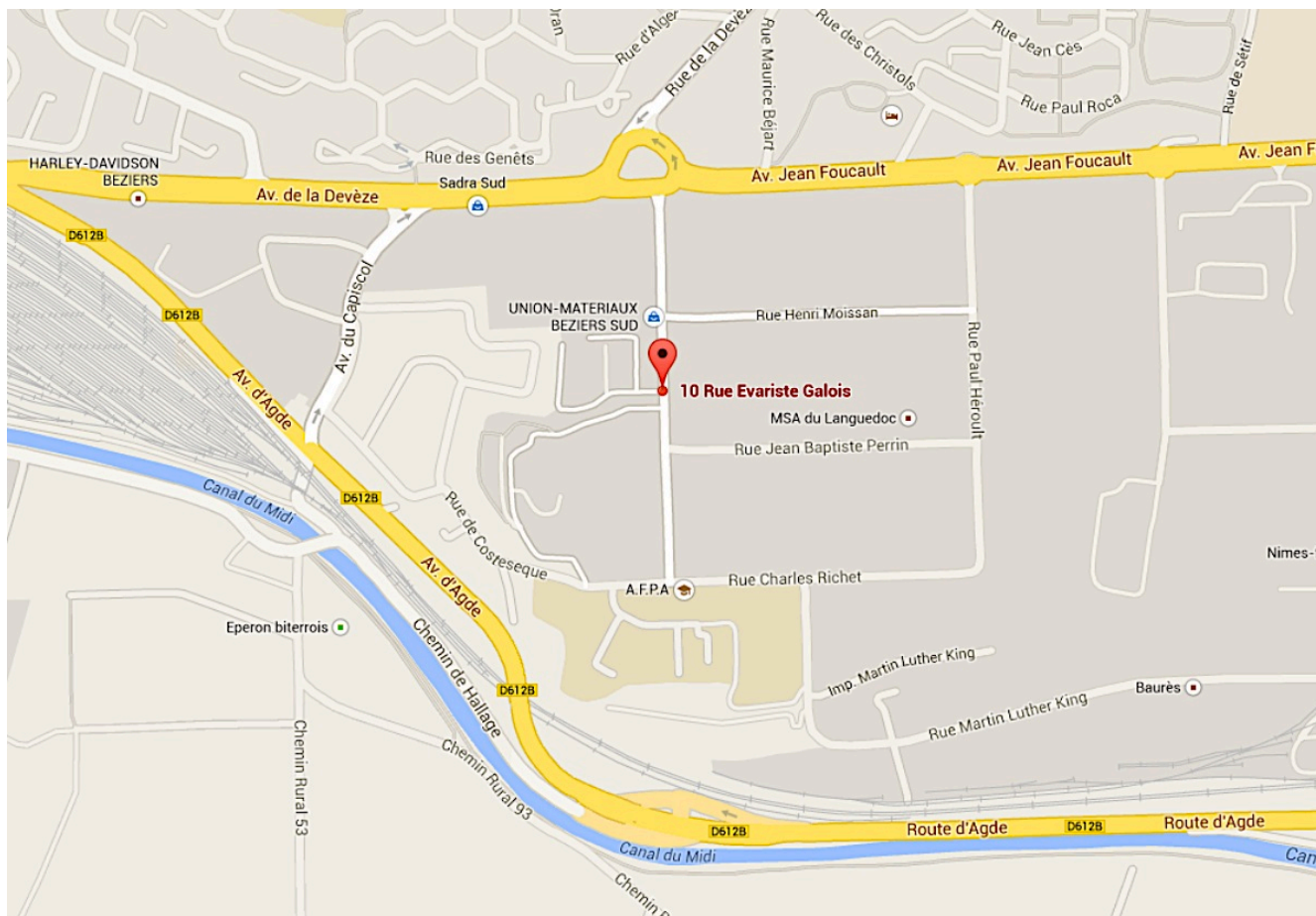
THIERRY ALBOUY

10 rue Évariste Galois
34500 BÉZIERS Tel 04 67 35 84 84



Ligne de bus à proximité :

- Ligne 6 :
Direction Capiscol
OUEST, arrêt Évariste
Galois ou Parc du
Capiscol Ouest
- Ligne 8 :
Direction Avenue de la
Devèze, arrêt Avenue
de la Devèze.



ENGAGEMENT / SIGNATURE

Je soussigné.....

Déclare avoir pris connaissance de ce livret remis à mon arrivée

Adresse.....

.....

.....

N° de téléphone

N° de téléphone portable.....

Autre :



Ce livret d'accueil m'a été remis

Le .. / .. / à Béziers

**Signature du résident // du représentant légal
directeur**

Signature du